Genre du véhicule (*) Marque Machine de travail FORD (GB) lourde	Type Pe 4500 SS - ag de chaq	lle arr. Fiche d'homologation no issant CH 5289 01	
MOYENS D'IDENTIFICATION "4500" à l'avant sur capot moteur "4500 SS" s. plaquette constructeur, à droite s.calandre radiateur "PD" ou "R" = Identification du moteur Numéro du chassis frappé à droite à l'avant s. carter boîte c.v. s. flanche sup, outil porté Signe d'identification du moteur frappé à g. ou à dr. s.partie inf. du bloc au-dessus du carter d'huile Constructeur FORD Motor Co. (GB) Importateur FORD Motor Co (Switzerland) ZURICH			
CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraîn Direction au centre Assistance Frein de service Méc. à disques. s/arbres différein auxiliaire Méc. à disques Ralentisseur Frein stationnt. s/arbre interméd. axe boîte pur Transmission Conv. couple + boîte méc. Nombre Blocage differ. cui Crochet rem. V CARROSSERIE Forme Tracteur Nombre de places: Total 4 AV 1: milieu; AR DIMENSIONS Voie AV 1430 AR 1630 Diam. braquage G 7.4 DR 7.3 Empattement 2'045 / Dimensions int. Longueur 5'800	ement s.r.arrières érentiel resp.r.AR rimaire et essieu bre vit. 4 (+) itesse max. (++) km/h combre portes 1 à g. ice 3 ; Places debout POIDS A vide	MOTEUR Genre En ligna Temps 4 Marque FORD Carbur.Diesel Type PD ou R Position à l'avant Nombre cyl. 3 Alésage 111,76 Course 111,76 Cylindr. 3'294 cm³ CV-Impot 16,75 CV-puiss. 52 (DIN) à 2200 t/m Refroidissement Eau Bruit 85 dB (B) à . 2200 t/m Amortissement bruit 1 pot échappent CSNN 5230 AS Avant Milleu Arrière TOTAL 1240 4340 5580 ris lest dans les roues avant)	
Largeur 2'310 Hauteur 3'360 Porte à faux AV 3'650 AR 1'600 lat.	Charge p. essie	7.50-16 16.9/14-28 8 Ply 12.40 43.40 'cnsemble orquable kg	

Feux de route 2/ BUTIERS Avertisseur optique Genre du véhicule Machine de travail lour Feux de croisement 2/ Bilux Feux de position 2/ Séparés 6 Marque & type FORD (GB) 4500 SS Feux de gabarit Feux de brouillard Châssis no (selon véhicule) Avertisseur 1/ électrique Niv. sonore 99 dB/B) Essuie-glace 1 ARR + 1 AV. électr. Lave-glace Forme de la carr. Pelle Charg./Excavatr. Feux arrières 2/HELIA GS 2516 Catadioptres 2/séparés Ø 70 Feux stop 2/COED.av.f.arr. Feux de recul Places ass. : Total 4 (1 avant)	EQUIPEMENT Equipment électrique 12 V	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION (
Feux de gabarit Feux de brouillard Avertisseur 1/6lectrique Niv. sonore 99 dB/B Homologation no Cii 5289 Ol	Feux de route 2/ BUTIERS Avertisseur optique	Genre du véhicule <u>Machine de travail lourd</u>
Avert. clign. Lampes de travail 2/av. témoin Cale: Doit être sur le vóhicule REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Variante : Avec embrayage mécanique. **Y Vitesse maxi: 25,7 km/h (embr.méc.) resp. 30 km/h (conv.couple) à 2200 t/min. Limitée par vis de butée assurée et plombée. **Y Unique sur page 4 du permis de circulation: - Surveillance par personne auxiliaire ou si la visibilité est bonne par des miroirs à l'avant permettant de voir les voires de soutien doivent être rentrés Avert. clign. Lampes de travail 2/av. témoin cale: Doit être sur le vóhicule REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Variante : Avec embrayage mécanique. **Y Vitesse maxi: 25,7 km/h (embr.méc.) resp. 30 km/h (conv.couple) à 2200 t/min. Lampes de voir les voies latérales - La pelle chargeuse doit être fixée par des tiges de soutien de 670 mm de long sur cylindres de poussée hydrauliques. - Pour les courses de transfert, les vérins de soutien doivent être rentrés	Feux de croisement 2/ Bilux Feux de position 2/ séparés §)	Marque & type FORD (GB) 4500 SS
Avert. clign. Lampes de travail 2/av.témoin Cale: Doit être sur le vóhicule REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Variante : Avec. embrayage mécanique. **H. Vitesse maxi : 25,7 km/h (embr.méc.) resp. 30 km/h (conv.couple) à 2200 t/min. Imitée par vis de butée assurée et plombée. **Note spécial : Distance depuis le volant jusqu'à l'avant : 3'650 mm. A inscrire sur page 4 du permis de circulation: - Surveillance par personne auxiliaire ou si la visibilité est bonne par des miroirs à l'avant permettant de voir les voires de soutien doivent être rentrés Avert les courses de transfert, les vérins de soutien doivent être rentrés		Chassis no (selon véhicule)
Feux arrières 2/HELIA CS 2516 Catadioptres 2/séparés 6 70 Feux stop 2/comb.av.f.arr. Feux de recul	Avertisseur 1/ électrique Niv. sonore 99 dB/B)	Homologation no CH 5289 01
Rétroviseur 1/ à g. s. cabine Indic. vitesse Cte-tours Indic. direction clign. 4/av.lampe-téroin / av.cadran kilom. Av latér. orange AR Avert. clign. Lampes de travail 2/av.témoin Cale: Doit être sur le véhicule REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Variante: Avec embrayage mécanique. ++) Vitesse maxi: 25,7 km/h (embr.méc.) resp. 30 km/h (conv.couple) à 2200 t/min. limitée par vis de butée assurée et plombée. *) Vhc. spécial: Distance depuis le volant jusqu'à l'avant: 3'650 mm. A inscrire sur page 4 du permis de circulation: - Surveillance par personne auxiliaire ou si la visibilité est bonne par des miroirs à l'avant permettant de voir les voies latérales - La pelle chargeuse doit être fixée par des tiges de soutien de 670 mm de long sur cylindres de poussée hydrauliques. - Pour les courses de transfert, les vérins de soutien doivent être rentrés	Essuie-glace 1 ARR + 1 AV, électr. Lave-glace	Forme de la carr. Pelle charg./Excavatr.
Rétroviseur 1/ à g. s. cabine Indic. vitesse Cte-tours Indic. direction clign. 4/av.lampe-téroin / av.cadran kilom. Av latér. orange AR Avert. clign. Lampes de travail 2/av.témoin Cale: Doit être sur le véhicule REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Variante: Avec embrayage mécanique. ++) Vitesse maxi: 25,7 km/h (embr.méc.) resp. 30 km/h (conv.couple) à 2200 t/min. limitée par vis de butée assurée et plombée. *) Vhc. spécial: Distance depuis le volant jusqu'à l'avant: 3'650 mm. A inscrire sur page 4 du permis de circulation: - Surveillance par personne auxiliaire ou si la visibilité est bonne par des miroirs à l'avant permettant de voir les voies latérales - La pelle chargeuse doit être fixée par des tiges de soutien de 670 mm de long sur cylindres de poussée hydrauliques. - Pour les courses de transfert, les vérins de soutien doivent être rentrés	Feux arrières 2/HELLA CS 2516 Catadioptres 2/séparés Ø 70	Couleur (selon véhicule)
Rétroviseur 1/ à g. s. cabine Indic. vitesse Cte-tours Indic. direction clign. 4/av.lampe-téroin / av.cadran kilom. Av latér. orange AR Avert. clign. Lampes de travail 2/av.témoin Cale: Doit être sur le véhicule REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Variante: Avec embrayage mécanique. ++) Vitesse maxi: 25,7 km/h (embr.méc.) resp. 30 km/h (conv.couple) à 2200 t/min. limitée par vis de butée assurée et plombée. *) Vhc. spécial: Distance depuis le volant jusqu'à l'avant: 3'650 mm. A inscrire sur page 4 du permis de circulation: - Surveillance par personne auxiliaire ou si la visibilité est bonne par des miroirs à l'avant permettant de voir les voies latérales - La pelle chargeuse doit être fixée par des tiges de soutien de 670 mm de long sur cylindres de poussée hydrauliques. - Pour les courses de transfert, les vérins de soutien doivent être rentrés		Places ass. : Total 4 (1 avant)
AV		Poids à vide 5'580 Carburant Diesel
AV	Rétroviseur 1/ à r. s. cabine Indic. vitesse Cte-tours	Charge utile Cylindrée 31204 cm ³
Cale: Doit être sur le véhicule REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Variante : Avec embrayage mécanique. ++) Vitesse maxi : 25,7 km/h (embr.méc.) resp. 30 km/h (conv.couple) à 2200 t/min. limitée par vis de butée assurée et plombée. *) Vhc. spécial: Distance depuis le volant jusqu'à l'avant : 3'650 mm. A inscrire sur page 4 du permis de circulation: - Surveillance par personne auxiliaire ou si la visibilité est bonne par des miroirs à l'avant permettant de voir les voies latérales - La pelle chargeuse doit être fixée par des tiges de soutien de 670 mm de long sur cylindres de poussée hydrauliques. - Pour les courses de transfert, les vérins de soutien doivent être rentrés	Indic. direction clign. 4/av.lampo-témoin / av. cadran kilom.	
Cale: Doit être sur le véhicule REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Variante: Avec embrayage mécanique. ++) Vitesse maxi: 25,7 km/h (embr.méc.) resp. 30 km/h (conv.couple) à 2200 t/min. limitée par vis de butée assurée et plombée. *) Vhc. spécial: Distance depuis le volant jusqu'à l'avant: 3'650 mm. A inscrire sur page 4 du permis de circulation: - Surveillance par personne auxiliaire ou si la visibilité est bonne par des miroirs à l'avant permettant de voir les voies latérales - La pelle chargeuse doit être fixée par des tiges de soutien de 670 mm de long sur cylindres de poussée hydrauliques. - Pour les courses de transfert, les vérins de soutien doivent être rentrés	AVlatér. <u>orange</u> AR	l'ensemble
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Variante : Avec embrayage mécanique. ++) Vitesse maxi : 25,7 km/h (embr.méc.) resp. 30 km/h (conv.couple) à 2200 t/min. limitée par vis de butée assurée et plombée. *) Vhc. spécial : Distance depuis le volant jusqu'à l'avant : 3'650 mm. A inscrire sur page 4 du permis de circulation : - Surveillance par personne auxiliaire ou si la visibilité est bonne par des miroirs à l'avant permettant de voir les voies latérales - La pelle chargeuse doit être fixée par des tiges de soutien de 670 mm de long sur cylindres de poussée hydrauliques. - Pour les courses de transfert, les vérins de soutien doivent être rentrés	Avert. clign. Lampes de travail 2/av. témoin	
 ++) Vitesse maxi: 25,7 km/h (embr.méc.) resp. 30 km/h (conv.couple) à 2200 t/min. limitée par vis de butée assurée et plombée. *) Vhc. spécial: Distance depuis le volant jusqu'à l'avant: 3'650 mm. A inscrire sur page 4 du permis de circulation: - Surveillance par personne auxiliaire ou si la visibilité est bonne par des miroirs à l'avant permettant de voir les voies latérales - La pelle chargeuse doit être fixée par des tiges de soutien de 670 mm de long sur cylindres de poussée hydrauliques. - Pour les courses de transfert, les vérins de soutien doivent être rentrés 	Cale : Doit être sur le véhicule	
- La pelle excavatrice doit être tournée à gauche et fixée au moyen d'une chaîne §) Feux de position : Doivent être abaissés jusqu'à 950 mm au-dessus du sol Lieu et date de l'expertise Pilbendorf, 17.8./15.11.67 [Remplace BT CH 5289 Ol du 15.11.67] Nombre de places/feux de position		

ą.

بير